

caractère affable, non moins que son esprit fin et cultivé, charmaient tous ceux qui l'approchaient.

Zélé partisan de l'œuvre des secours aux militaires blessés dès son origine, alors qu'elle passait aux yeux de bien des gens et de bien des gouvernements pour une utopie, il lui a porté sans cesse le plus vif intérêt. Malgré sa nombreuse clientèle, il trouvait le temps d'assister aux fréquentes séances du Comité dont il faisait partie. C'est au moment où il suivait de loin avec sollicitude les travaux de la Conférence de Berlin, que la mort l'a surpris.

Les membres de la Conférence de 1863 n'ont pas oublié la brillante improvisation par laquelle il réfuta, à cette époque, les objections faites aux secours volontaires. — La littérature de l'œuvre lui doit une notice sur la Commission sanitaire américaine <sup>1</sup>, l'un des premiers écrits qui aient fait connaître en Europe cette remarquable institution. — Mais ce fut surtout par la rectitude de son jugement, par la sagesse de ses avis, qu'il rendit à notre cause des services signalés. Ses bons conseils étaient d'autant plus précieux au Comité international que, sans une excessive prudence dans les tractations auxquelles celui-ci a été mêlé, et sans une grande circonspection dans toutes ses démarches, il eût pu facilement compromettre les intérêts qui lui étaient confiés.

#### LECTURE SUR LA CONVENTION DE GENÈVE A L'INSTITUT DE FRANCE

La propagande en faveur des principes de la Convention de Genève, ne comporte pas seulement leur vulgarisation au sein des armées et un enseignement populaire ; elle doit aussi pénétrer dans le monde des jurisconsultes qui s'occupent du droit international, et dont les opinions, à défaut de lois positives, consacrent les usages que les nations civilisées se croient tenues de respecter. C'est ce qui a engagé le Comité international à nantir de ce sujet l'un des corps savants les plus justement renommés, l'Institut de France. Un homme profondément versé dans la connaissance du

<sup>1</sup> Cette notice se trouve dans le volume intitulé : *Secours aux blessés*. Communication du Comité international. Genève 1864.

droit des gens, M. Eugène Cauchy, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, a bien voulu se charger de ce soin, et, le 15 mai dernier, il a entretenu ses illustres collègues de la neutralité consacrée par les Conventions de 1864 et de 1868. Ces traités ont été de sa part l'objet d'une approbation sans réserve, et il a fait ressortir éloquemment la portée des progrès humanitaires qu'ils ont réalisés.

Son travail, intitulé: *Rapport sur une communication faite au nom du Comité international de secours de Genève*, vient de paraître dans le *Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques*, rédigé par M. Charles Vergé, et il a été tiré à part sous le titre suivant : *De quelques moyens d'atténuer les calamités de la guerre par voie de Conventions internationales, par E. Cauchy, membre de l'Institut*. — Paris, 1869. Br. in-8° de 43 pages.

#### ÉTUDE SUR LA CONVENTION DE GENÈVE

Par Gustave MOYNIER <sup>1</sup>

Quoique depuis quelques années on ait beaucoup écrit au sujet de la Convention de Genève, cette pierre angulaire des Sociétés de secours aux militaires blessés, cependant, tout n'a pas encore été dit sur ce précieux traité. La polémique dont il a été l'objet dans quelques journaux, les rapports sommaires faits au sein de tel ou tel comité, les rapides aperçus donnés par certains auteurs, laissent encore subsister dans la littérature qui s'y rapporte des lacunes regrettables. Les personnes intéressées ou engagées à l'observation de la Convention, chercheraient en vain des ouvrages spéciaux qui les renseignent exactement sur les droits et les devoirs qui en découlent pour elles. On sent le besoin de livres *ad hoc* qui, sous des formes multiples, appropriées à diverses classes de lecteurs, répandent les connaissances nécessaires pour assurer la pleine observation et l'efficacité de la Convention. Les officiers, les soldats, le personnel sanitaire, les populations voisines ou éloignées du théâtre

<sup>1</sup> Chez Cherbuliez, éditeur, rue de Seine, 33, à Paris. 1 beau volume in-12 de 400 pages (actuellement sous presse).